



COMITÉ TECHNIQUE DU 30 juin 2017

Compte-rendu de réunion

Comité Technique

Le 30 juin 2017, à 9 heures, le comité technique s'est réuni, sous la présidence de M. Hubert MOLL.

Membres présents :

Représentants des élus :

Mme Michèle LEMERCIER

Mrs Lucien AUBERT, Jean-Noël RAVE, Daniel GENDRY

Représentants des agents :

Mrs Yann Roué, Eric NOEL, Stéphane HOUDOU, Nicolas DAVOINE, Pascal LECLERC

CDG 53 :

Thierry BEUCHER (responsable pôle protection sociale),

Absents excusés :

Représentants des collectivités :

Mmes Yveline RAPIN, Marie-Antoinette GUESDON

Représentants des agents :

Mr Michel BELLANGER

Le quorum étant atteint pour les 2 collègues (représentants des collectivités & représentants du personnel), le président déclare la séance ouverte.

Il est procédé à la désignation d'un secrétaire et d'un secrétaire-adjoint :

- secrétaire : Mr Lucien AUBERT

- secrétaire-adjoint : Mr Yann ROUE

Commune de Quelaines :

En application de l'article n° 30-1 du décret 85-565 du 30-5-1985, le comité technique s'est réuni le 30 juin 2017 afin de réexaminer la demande d'avis suivante : « A compter du 01/08/2017, demande d'avis au comité technique pour la suppression du poste ATSEM Principal de 1ère classe (28 h 46 par semaine / temps annualisé) suivie de la création, d'un poste d'ATSEM principal de 2ème classe (27h/semaine / temps annualisé). Demande d'avis présentée suite à départ à la retraite d'un agent. ».

En effet, lors de la réunion du comité technique du 16 juin 2017, l'ensemble des représentants du personnel avait déploré la diminution du nombre d'heures du poste (perte du bénéfice du régime spécial - C.N.R.A.C.L.). Cette question avait recueilli un avis défavorable de l'ensemble des représentants du personnel. Le collège des représentants des collectivités avait émis un avis favorable.

Aussi, le comité technique s'est réuni le vendredi 30 juin 2017 pour réexaminer la demande d'avis. Après la présentation de la situation en séance par Madame le Maire de Quelaines et suite à échange entre les deux collèges : le collège des représentants du personnel s'est abstenu à l'unanimité. Le collège des représentants des collectivités a maintenu son avis favorable à l'unanimité.

Le Secrétaire,

Le Secrétaire-Adjoint,

Le Président,

Mr Lucien AUBERT

Mr Yann ROUE

Mr Hubert MOLL